

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSTATATION DU QUORUM**

### **1.1. MOT DE BIENVENUE**

Le maître de cérémonie, M. Carl-Edwin Michel se présente et confirme qu'il agira comme maître de cérémonie de la rencontre. Il mentionne que l'assemblée sera présentée en français et sera accessible également en anglais grâce à un service professionnel d'interprétation simultanée sur le lien d'écoute en mode virtuel. Il passe la parole à Mme Francine Côté qui agira comme présidente d'assemblée. Mme Côté confirme l'ouverture de la rencontre et au nom des membres du conseil, elle souhaite la bienvenue aux membres participants des quatre coins de la province à cette quatrième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Ontario (CDO) qui se tient en mode hybride à partir de la salle Trisac au Collège Boréal de Sudbury sur le territoire traditionnel des Atikamesheng Anishinaabe.

Elle constate que le quorum requis est atteint et elle déclare l'assemblée dûment constituée et ouverte.

La présidente d'assemblée présente ensuite les gens qui l'accompagnent à l'animation. Elle en profite également pour mentionner la présence en salle de M. Stéphane Trottier, le premier président du conseil d'administration de la Caisse. Elle passe la parole à M. Billy Boucher, directeur général et chef des opérations de la Caisse afin d'adresser la parole à l'assemblée. M. Boucher présente son équipe de direction comme affichée à l'écran.

Le maître de cérémonie prend la parole et apporte quelques précisions importantes sur le mode de fonctionnement de l'assemblée et précise que les questions devront être soumises en virtuel, via un code QR ou à main levée dans la salle à Sudbury. Il informe les participants que la votation sur les propositions sera faite en direct, soit en ligne pour les membres en virtuel ou à main levée pour les membres qui sont en salle et que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée.

### **1.2. MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT DESJARDINS**

L'assemblée est invitée à visionner une capsule vidéo présentant M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins qui livre un message important. La présidente d'assemblée remercie ce dernier qui est un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1. RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

Le maître de cérémonie partage les consignes et les informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes, la période de questions et les interactions avec les participants en virtuel.

La présidente d'assemblée précise que seuls les membres de plein droit ayant un compte à la Caisse depuis au moins 90 jours pourront proposer ou appuyer une proposition. Les proposeurs et appuieurs devront également respecter les conditions suivantes : être une personne physique âgée d'au moins 16 ans et être une personne morale ou une société.

### **2.2. NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

Le maître de cérémonie fait appel aux membres pour nommer deux (2) personnes scrutatrices pour l'assemblée. Il confirme que ces personnes seront responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que la Caisse puisse communiquer les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

La présidente d'assemblée recommande la nomination de M. Richard Fortin et Mme Chantal Joly comme personnes scrutatrices puisqu'elles ont déjà été familières avec le processus de votation d'assemblée.

À la suite de l'appel du vote sur cette proposition, la résolution suivante est adoptée : **SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Chantal Joly et M. Richard Fortin comme personnes scrutatrices.**

### 2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée invite les participants à prendre connaissance de l'ordre du jour qui apparaît à l'écran et affiché au site internet de la Caisse et elle demande une proposition pour son adoption.

À la suite de l'appel du vote sur cette proposition, qui requiert plus de 50 % des voix exprimées, la résolution suivante est adoptée: **SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour ci-après consigné :

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Constatation du quorum et mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2023
3. Retour sur l'année 2023
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport de l'auditeur
  - 3.3. Rapport de la direction générale
  - 3.4. Rapport financier
  - 3.5. Rapport du comité d'audit et déontologie
  - 3.6. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Décisions faisant l'objet d'un vote en direct pendant la diffusion de l'assemblée
  - 4.1. Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu
  - 4.2. Adoption des modifications aux Règlements administratifs de la Caisse
  - 4.3. Nomination de l'auditeur
5. Période de questions
6. Élections des membres du conseil d'administration
  - 6.1. Rapport du comité de mise en candidature
  - 6.2. Présentation des personnes candidates
  - 6.3. Élection par acclamation
  - 6.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé
7. Fin de la rencontre et remerciements
8. Annonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

### 2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 AVRIL 2023

La présidente d'assemblée procède avec l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2023. Considérant que le procès-verbal de la dernière assemblée générale (AGA) a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse et que les participants ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ou résumé ne sera fait.

À la suite de l'appel du vote sur cette proposition, la résolution suivante est adoptée :

**SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité**, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2023, tel que présenté.

## 3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

### 3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'assemblée présente les membres du conseil d'administration avant de procéder à son rapport. Elle précise que le conseil d'administration atteint son objectif de diversité des genres avec neuf (9) administratrices (56%) et sept (7) administrateurs (44%) incluant deux (2) membres représentant la diversité culturelle qui est bien en alignement avec le membership de la Caisse qui est composé de 49% de femmes et de 51% d'hommes. Elle demande à chacun d'eux de se lever dans la salle lorsqu'ils sont nommés : à la vice-présidence – Madame Valérie Doré, au poste de secrétaire – Monsieur Sylvain Charlebois, Madame France Bélanger-Houle, Monsieur Alexandre Bouffard, Monsieur Roger Gauthier, Madame Louise Gervais-Guy, Madame Lucie Huot, Monsieur Bululu Kabatakaka, Monsieur Alain Larocque, Madame Sophie Miller, Madame Martine Nolin-Simard, Madame Geneviève Evelyn Patry, Monsieur Brad Robertson, Monsieur Alexandre Toupin et Madame Maxine Vincent. Elle note que le poste de trésorier et secrétaire adjoint est assumé par le directeur général et le chef des opérations (DGCO) – Monsieur Billy Boucher.

Elle présente également la jeune administratrice du programme Relève au conseil d'administration, Madame Arielle Kaneza ainsi que Monsieur Yann Jodoin, vice-président, services aux membres et clients qui occupent tous les deux un siège d'observateur aux rencontres du conseil d'administration. Elle les remercie pour leur implication et leur engagement.

La DGCO prend la parole et présente les chefs de fonctions de supervision de la Caisse, soit Madame Caroline Denis, la cheffe des finances, Monsieur Olivier Lareau, le chef de la gestion des risques, Monsieur Radek Loudin, le chef de la conformité et Monsieur Steeve Talbot, le chef de l'audit interne.

La présidente d'assemblée continue son rapport en notant que la CDO priorise l'intérêt des membres dans ces temps de défis financiers actuels qui les affectent, tels que le coût de la vie et les taux d'intérêt, en prenant des mesures proactives pour comprendre et répondre à leurs besoins financiers. De plus, elle indique qu'un accompagnement personnalisé et des services en ligne adaptés aux besoins des membres ont été mis en place et sont la priorité de la Caisse.

Elle précise qu'au-delà de son rôle financier, la Caisse exerce un rôle de leader au niveau socioéconomique par son engagement envers les collectivités et le développement durable en soutenant des initiatives favorisant la prospérité des communautés, les aspirations de la jeunesse et le leadership environnemental et social. La Caisse contribue également à un avenir prometteur pour les générations futures grâce à ses produits écologiques et ses initiatives ESG.

Elle annonce fièrement à l'assemblée que le versement de la ristourne individuelle sera de 12 336 829\$ et que le conseil d'administration recommande l'affectation de 2 227 074\$ au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) pour continuer à appuyer les communautés avec des projets porteurs. Ces fonds seront redistribués aux membres et aux collectivités en Ontario représentant au total plus de 14,4M\$ qui seront réinvestis dans les régions de l'Ontario. En 2023, c'est au-delà de 3,1M\$ qui a été remis pour soutenir diverses initiatives en Ontario. Comme le FADM constitue un levier important des actions locales de la Caisse et qu'en affectant une partie des excédents à ce fonds, la CDO vient soutenir directement des initiatives structurantes pour ses milieux, notamment 1,9M\$ appuyant des centaines de projets à la grandeur de la province. De plus, le Fonds du Grand Mouvement, un programme favorisant le progrès socioéconomique et la vitalité des régions a permis de remettre 500k\$ à l'Arche de Sudbury fournissant des logements indispensables à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

La présidente poursuit sa présentation en mentionnant que la jeunesse est une priorité chez Desjardins et note que 70 écoles ontariennes participent au programme de la caisse scolaire et que les équipes ont offert plus de 200 ateliers d'éducation financière à des groupes d'élèves du primaire. Dans le cadre des prix Fondations Desjardins, remis à des intervenants des milieux scolaires et communautaires, plus de 250k\$ ont été versés pour la réalisation de 91 projets en Ontario.

Une capsule vidéo est lancée en onde pour présenter les 2 gagnantes de la première édition des Bourses de leadership de la Caisse au montant de 5k\$ chacune visant à encourager le leadership jeunesse, âgé de 18 à 30 ans issus des communautés de l'Ontario, dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gouvernance (ESG).

Elle remercie les 40 membres non élus des comités de liaison, représentant les quatre (4) grandes régions de la province qui viennent jouer un rôle essentiel appuyant le conseil d'administration à comprendre les besoins et les attentes spécifiques des membres et des collectivités à travers la province, en partageant les particularités régionales et en identifiant les opportunités de développement pour la Caisse. Elle souligne également le départ de Mme Louise Gervais-Guy, Mme Lucie Huot et Mme Sophie Miller comme membres du conseil d'administration de la Caisse et exprime, au nom de Conseil d'administration, toute sa gratitude pour leur contribution, leur précieux appui, leur dévouement, leur engagement et leur solidarité dont ils ont fait preuve durant toutes ces années au bénéfice des membres de la CDO.

En conclusion, elle remercie les 159 267 membres pour leur grande confiance et leur loyauté constante ainsi que la belle équipe de la CDO pour son dévouement et son professionnalisme.

### **3.2. RAPPORT DE L'AUDITEUR**

Le maître de cérémonie invite M. Gérald Gauthier, associé à la Firme comptable MNP à présenter le rapport de l'auditeur.

Le rapport de l'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers présentés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CDO au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Il mentionne que les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la CDO et qu'il n'y a aucun élément particulier à mentionner au conseil d'administration ou aux membres.

Le maître de cérémonie remercie M. Gauthier pour sa présentation et invite le DGCO à faire son rapport.

### **3.3. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général et chef des opérations (DGCO) présente les résultats de la CDO au 31 décembre 2023.

Il débute sa présentation en mentionnant que malgré la reprise économique post-pandémie au Canada en 2023, la CDO a mis en place des stratégies d'accompagnement actives pour aider ses membres, incluant des actions préventives et des arrangements personnalisés pour de nombreux ménages et entreprises qui continuent de faire face à des pressions économiques. De sa part, le Centre Desjardins Entreprises a maintenu son rôle de leader en soutenant les entreprises de toutes tailles avec des stratégies innovantes et des interventions ciblées.

Le DGCO indique que les défis économiques ont également affecté la Caisse et que l'équipe de direction s'est mise en action pour identifier des stratégies et des mesures de croissance rentable des lignes d'affaires et de réduction des coûts, tout en maintenant la qualité du service et le soutien aux communautés. Ces efforts auront un impact positif sur les résultats de 2024 et renforceront la Caisse pour l'avenir.

Il réitère que la CDO est très bien positionnée et équipée pour continuer à soutenir ses membres dans leurs projets financiers et s'adapte constamment au contexte économique et met l'accent sur l'innovation. Notamment en 2023, la Caisse a modernisé ses systèmes, renforcé la sécurité et poursuivi sa transformation numérique dont la plateforme AccèsD. Ayant plus de 96% des transactions effectuées en ligne et dans le but d'améliorer l'accès et l'expérience utilisateur, des tablettes électroniques ont été mises à disposition dans les centres de service de la CDO. Comme le secteur bancaire est en constante évolution au niveau numérique, la Caisse réévalue son offre de service pour s'adapter aux besoins changeants de ses membres, tout en maintenant son modèle coopératif financier moderne et pertinent. La priorité de la CDO reste de travailler dans l'intérêt des membres et de soutenir les communautés.

Il partage certaines données marquantes de l'année 2023, notamment que la CDO a atteint un actif de 11,9G\$ et un volume d'affaires de 21,4G\$, la plaçant au 7<sup>e</sup> rang des plus grandes coopératives de crédit union au Canada. Depuis la préfusion en 2019, il note que l'actif a considérablement augmenté, passant de 7G\$. Il félicite les équipes pour cet exploit.

Il souligne également que les services bancaires entreprises ont connu une performance exceptionnelle avec une augmentation nette du crédit atteignant 1,2G\$ qui vient souligner la solidité du modèle d'affaires de la Caisse et la capacité de répondre efficacement aux besoins des membres entreprises, même dans les périodes de turbulence économique.

Il est fier de mentionner que selon les résultats de sondages de satisfaction par les membres, la CDO se classe dans le premier tiers de l'industrie à l'égard des services bancaires aux particuliers et aux entreprises soulignant le professionnalisme et l'efficacité des produits et des services-conseils de la Caisse.

En conclusion, le DGCO réitère qu'en 2023, la Caisse a redistribué 11,6M\$ en ristournes individuelles et 3,1M\$ en dons et commandites aux communautés.

En terminant, il remercie tout le personnel de la Caisse pour son dévouement, son engagement, son professionnalisme et son excellent service aux membres. Il salue également l'équipe de direction pour son leadership visionnaire et son soutien constant pour la réussite de collection. Il exprime sa gratitude envers la présidente, les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités de liaison de la Caisse pour son dévouement envers les membres et le développement des communautés.

### **3.4. RAPPORT FINANCIER**

Le maître de cérémonie remercie le DGCO pour sa présentation. Il invite Mme Caroline Denis, la cheffe des finances de la CDO à faire son rapport financier sur les résultats de la caisse au 31 décembre 2023.

La cheffe des finances présente les faits saillants des résultats du Mouvement Desjardins. Elle note que les excédents du Mouvement sont de 2,3G\$ et que les actifs ont atteint 422,9G\$ et que le retour aux membres et la collectivité totalisent 538M\$.

Elle présente les résultats de la Caisse en notant que la CDO est toujours présente pour appuyer ses membres avec leurs projets de vie et leurs objectifs financiers et que le volume d'affaires atteint près de 21,4G\$, une croissance de près de 8,7%. L'accompagnement des membres dans la réalisation de projets d'épargne et de retraite se reflète dans le volume d'épargne et placement de 9G\$ et que les prêts hypothécaires et commerciaux représentent près de 12,4G\$, en croissance de plus de 10% en 2023.

La cheffe des finances procède à la revue de la structure du bilan de la caisse en notant que l'actif, principalement composé des prêts aux membres particuliers et entreprises atteint 11,9G\$, en croissance de 10,87% et que le passif affiche une croissance de 11,81%, et atteint près de 11,1G\$ au 31 décembre 2023. La CDO a connu une baisse de 0,52% de ses capitaux propres, passant de 816,3 M\$ qui est expliqué avec la baisse des excédents nets. Elle réitère que la Caisse demeure bien capitalisée avec un ratio de 13,44% vs le seuil réglementaire de 10,5%.

Elle présente le détail de la provenance des résultats d'opérations en résumant que la diminution du revenu net d'intérêts (152,5M\$), l'augmentation des revenus de placements (58,4M\$), une légère diminution des revenus d'opération (210,8M\$), la dotation à la provision sur pertes de crédit (1,7M\$) et l'augmentation des frais autres que d'intérêts (92,6M\$) sont les 5 éléments qui ont entraîné une décroissance de 16,6% des résultats d'opérations pour un total de 116,6 M\$.

Finalement, elle confirme que les résultats nets après ristournes aux membres sont en décroissance pour l'année 2023 ce qui témoigne d'une année défiante dans un contexte économique plus turbulent. Elle explique que le niveau des ristournes est lié aux résultats financiers du Mouvement Desjardins et grâce à sa solidité financière, la ristourne est en augmentation pour l'ensemble des membres, dont ceux de la CDO, et sera présentée plus tard dans la présentation.

La cheffe des finances réitère qu'au-delà de ce portrait financier, la CDO demeure forte et continue de concentrer ses efforts pour accompagner ses membres dans les circonstances. Les membres du conseil d'administration et les employés de la Caisse ont à cœur de continuer à vous offrir une expérience rehaussée.

La présidente d'assemblée remercie Mme Denis pour sa présentation et passe la parole au DGCO pour compléter la présentation financière avec un survol des éléments saillants à retenir.

Le DGCO rassure les membres en notant que la CDO connaît une croissance importante de son chiffre d'affaires, est bien capitalisée, bien équipée et possède les ressources humaines, financières et technologiques nécessaires pour bien servir ses membres et clients. Il mentionne que la Caisse, en partenariat avec le Mouvement Desjardins, bénéficie d'une grande capacité pour rencontrer les besoins financiers de ses membres selon leurs attentes et à leur convenance afin de fournir un accompagnement personnalisé au besoin, appuyer la vitalité de ses communautés et faire face aux défis que se présentent.

Il est mentionné que les questions et les commentaires seront traités dans la période de questions prévue à cet effet.

### **3.5. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT ET DE DÉONTOLOGIE**

Le maître de cérémonie invite Mme Sophie Miller, présidente du comité d'audit et de déontologie, à faire la présentation du rapport des activités du comité qui ont eu lieu durant l'année 2023. Le rapport du comité est disponible sur le site web de la Caisse et la présidente du comité présente une version abrégée des activités.

Mme Miller a rapporté qu'au cours de la dernière année financière, le comité d'audit et de déontologie a assumé ses responsabilités prescrites par la Loi 2020 sur les caisses populaires et les crédits unions et les règlements adoptés en application de celle-ci. Pour ce faire, le comité s'est réuni à onze (11) reprises afin d'effectuer le suivi de l'information financière, du système de contrôle interne et de la gestion intégrée des risques de la Caisse.

De plus, elle mentionne que chaque année, les administrateurs et les employés renouvellent leur engagement au Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Elle a présenté le bilan de la surveillance relative à trois des règles déontologiques pour la dernière année, soit.

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Que les dépôts et les prêts accordés aux personnes assujetties à des restrictions à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- Que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code et à leurs personnes liées.

En terminant, la présidente profite de l'occasion pour remercier les membres du comité d'audit et de déontologie pour leur contribution, soit M. Sylvain Charlebois, M. Roger Gauthier, Mme Maxine Vincent et M. Alexandre Bouffard.

Le maître de cérémonie remercie Mme Miller pour sa présentation et invite le DGCO à présenter les engagements de la Caisse dans son milieu.

### **3.6. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

Le DGCO invite les membres de visionner une capsule vidéo résumant une partie des activités réalisées dans les communautés de l'Ontario au courant de l'année 2023.

#### 4. DÉCISIONS FAISANT L'OBJET D'UN VOTE EN DIRECT PENDANT LA DIFFUSION DE L'ASSEMBLÉE

Le maître de cérémonie invite la présidente d'assemblée pour la présentation du point 4 à l'ordre du jour sur les décisions qui feront l'objet d'un vote.

##### 4.1. ALIMENTATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La présidente d'assemblée note qu'au 31 décembre 2023, le solde du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) de la Caisse s'élève à 8,0M\$. Les montants non utilisés des années antérieures sont cumulés dans une réserve, permettant de prendre des engagements structurants sur plusieurs années et de répondre aux besoins croissants des collectivités. Il est important de conserver cette réserve pour assurer un soutien continu et efficace.

La présidente d'assemblée présente l'engagement de la Caisse dans son milieu qui reflète l'importance de la contribution de Desjardins dans les différentes collectivités de l'Ontario. Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de verser un montant de 2 227 074\$ pour alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) afin de permettre à la Caisse de poursuivre son engagement. Ainsi, le montant total pour ristournes aux membres incluant le FADM totalise 14 463 903\$. Le solde du FADM au 31 décembre 2023 est de 8,0M\$.

C'est pourquoi le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de verser un montant de 2 227 074\$.

À la suite de l'appel du vote sur cette proposition, la résolution suivante est adoptée :

**SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité, d'entériner la recommandation du conseil d'administration et de verser un montant de 2 227 074\$ pour alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu.**

##### 4.2. ADOPTION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA CAISSE

Le maître de cérémonie invite la présidente d'assemblée de présenter les modifications proposées aux Règlements administratifs de la Caisse.

La présidente d'assemblée présente le sommaire des changements proposés aux Règlements administratifs par le conseil d'administration, tel que décrit à l'avis de convocation de l'AGA :

Voici un sommaire des changements proposés tel que décrit à l'avis de convocation de l'AGA.

1. **Abolition d'un poste d'administrateur pour la région de l'Est de l'Ontario** (Réf. 6.5b);
2. **Abolition d'un poste d'administrateur pour la région de Sudbury-Nord de l'Ontario** (Réf.6.5c);
3. **Réduction du nombre de postes d'administrateurs à 15** (Réf. 8.1.1)  
*Pour ces modifications, la volonté est de s'arrimer aux meilleures pratiques de gouvernance visées par le régulateur au sein des crédits unions en Ontario pour lesquelles le nombre d'administrateurs varie principalement entre 9 et 12. La CDO a actuellement 17 administrateurs. Cette réduction permettra aussi un meilleur équilibre de sièges au conseil d'administration pour nos 4 grandes régions. De plus, la Caisse, tout comme l'ensemble des institutions financières, est engagée dans une gestion rigoureuse des coûts.*
4. **Modification au texte de calcul de la ristourne afin d'harmoniser avec la Loi de 2020 sur les Caisses populaires et crédits unions** (Réf. 14.6)
5. **Ajout pour les candidats à un poste d'administrateur de se soumettre à une enquête de crédit et de sécurité** (Réf. 6.3)  
*Pour permettre le respect de la nouvelle politique d'évaluation des critères d'éligibilité, de probité et de compétences.*

À la suite de l'appel de vote sur cette proposition, la résolution suivante est adoptée :

**SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'entériner la recommandation du conseil d'administration et d'approuver les modifications aux Règlements administratifs de la CDO.**

### 4.3. NOMINATION DE L'AUDITEUR

Le maître de cérémonie fait le rappel que selon l'article 159 de la Loi, les sociétaires nomment à chaque assemblée annuelle, un vérificateur qui demeure en fonction jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle suivante. Il invite la présidente d'assemblée à présenter la recommandation du conseil d'administration.

La présidente d'assemblée présente la recommandation du conseil qui est de nommer la firme MNP comme auditeur pour l'année 2024.

À la suite de l'appel du vote sur cette proposition, la résolution suivante est adoptée :

**SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité, d'entériner la recommandation du conseil d'administration et de nommer la firme MNP comme auditeur externe pour l'exercice financier 2024.**

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maître de cérémonie invite maintenant les membres de l'assemblée à formuler des questions ou des commentaires. Il note qu'au besoin, un suivi sera effectué pour les questions que le temps ne permet pas de répondre.

La présidente d'assemblée et l'équipe de la direction de la Caisse répondent à plusieurs questions et partagent certains commentaires reçus.

Les questions et les commentaires suivants sont soumis par les membres :

- 1) Il est trop compliqué d'appeler à la Caisse pour parler à quelqu'un et la procédure est longue. Le membre veut parler aux gens en personne.  
*Réponse : Le DGCO mentionne qu'il partagera les commentaires aux équipes fédératives et fera une recommandation d'avoir des améliorations au service téléphonique.*
- 2) Pourquoi utilise-t-on le nom 'credit union'? A-t-on l'intérêt de s'unir aux autres 'credit unions'?  
*Réponse : La présidente d'assemblée explique que c'est une traduction du terme caisses populaires en anglais puisque nous sommes régis par la loi des caisses populaires et des crédits unions. Dans notre cas, nous demeurons la Caisse Desjardins Ontario.*
- 3) Quel est le montant de revenu qui a été affecté sur l'accompagnement?  
*Réponse : Le DGCO mentionne que le taux d'intérêt a un impact direct sur les revenus de la Caisse. Les termes qui sont plus longs ralentissent l'augmentation des revenus. Les membres qui ont subi une hausse d'intérêts sur leur hypothèque à taux variables ont été accompagnés pour tenter de diminuer leur paiement pour mieux amortir les chocs du taux d'intérêt.*  
*Réponse : La cheffe des finances de la CDO: Le test choc est le même. Elle explique le processus de capitalisation.*
- 4) Pourquoi les taux d'intérêt sur les épargnes sont plus bas à la Caisse versus la compétition?  
*Réponse : Le DGCO explique pourquoi et comment gérer les finances et les contrôles des taux d'intérêt. Présentement, la CDO a des produits qui sont très compétitifs qui offre des taux d'intérêt avantageux pour les membres.*
- 5) Combien sommes-nous en virtuel et en salle?  
*Réponse : La présidente d'assemblée confirme la présence de 243 membres en virtuel et de 116 membres en présentiel pour un total de 359 participants.*
- 6) Est-ce que la CDO est concernée par l'annonce du Mouvement Desjardins au sujet d'une réduction de points de service?  
*Réponse : Le DGCO explique que les transactions au comptoir diminuent et que les transactions des membres évoluent étant donné que la majorité des transactions, dont 96%, sont faites en ligne. L'équipe de la haute direction est accompagnée du conseil d'administration pour procéder à une analyse de chacun des centres de service de la CDO en notant que les meilleures décisions seront prises pour assurer la pérennité de la Caisse, et ce, dans le meilleur intérêt des membres. Il mentionne également qu'il faudra éventuellement prendre des décisions difficiles pour le réseau de distribution de la Caisse.*
- 7) Combien de projets francophones en Ontario avez-vous financés cette année?  
*Réponse : La présidente d'assemblée mentionne que 650 projets ont été financés par la CDO et que la majorité de ces projets sont d'origine francophone.*
- 8) La CDO a subi une perte de 3,7M\$ après ristourne en 2023. Gatineau qui est dans la capitale nationale et avec 5 fois moins de revenus, a obtenu un résultat après ristourne de 8,6M\$ après ristourne? Comment expliquer cette différence étant donné que ce sont les deux Caisses qui vendent les mêmes produits.  
*Réponse : Le DGCO mentionne que chaque Caisse est très différente au niveau de la composition des membres et clients entreprises.*  
*Réponse : La cheffe des finances de la CDO explique que l'augmentation rapide des taux d'intérêts sur certains termes ont apporté des contextes très particuliers d'une caisse à l'autre en fin d'année. La composition du portefeuille à une date comparable le poids des prêts et dépôts, ainsi que le type de produit (fixe / variable) a un impact sur les gains / pertes non matérialisés dans les excédents nets de la caisse.*  
*Les résultats d'opération est la donnée plus comparable d'une caisse à l'autre, car exclus les variabilités de juste valeur marchande temporaire. Quand on regarde les résultats d'opérations par 100\$ d'actif de la caisse de Gatineau et ceux de la CDO les résultats sont très similaires en lien avec les services et produits que nous offrons. On ne peut pas regarder 2 caisses seulement avec leurs excédents nets, différentes variables doivent être mises ensemble pour s'assurer de comparer les éléments similaires. Sur quelle base avez-vous choisi la firme MNP?*  
*Réponse : La cheffe des finances de la CDO informe les membres qu'un appel d'offres a été soumis et que plusieurs offres ont été reçues et présentées pour l'analyse par le comité d'audit et de déontologie de la CDO pour recommandation et décision.*

### 6. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le maître de cérémonie précise le rôle des intervenants. Mme Francine Côté agira comme présidente d'élection et M. Alain Larocque agira comme secrétaire d'élection, comme prévu par le *Règlement administratif de la Caisse*.

Il invite M. Alain Larocque, le président du comité de mise en candidature à présenter le rapport du comité.

## 6.1. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

M. Larocque présente la démarche du profil collectif enrichi, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration. Pour la CDO, le processus d'appel de candidatures a été fait en janvier dernier.

La Caisse a procédé à des appels de mises en candidature pour 4 postes disponibles dans les régions suivantes :

- 1 poste : région d'Ottawa
- 2 postes : région de l'Est de l'Ontario
- 0 poste : région de Sudbury et du Nord de l'Ontario
- 1 poste : région Toronto Sud-Ouest

À l'issue de la période d'appel de candidatures qui a été diffusé du 17 janvier au 14 février 2024, la Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi 2020 sur les caisses populaires et les crédits unions, les Règlements administratifs de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

M. Larocque présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur. Il invite les membres de consulter le document de présentation des personnes candidates qui est disponible sur le site internet de la Caisse avant d'exercer le droit de vote afin de permettre un choix éclairé.

Pour la région Ottawa (6 candidats pour 1 poste disponible) : Jean-Marc Baker, Nene Salimatou Barry, Abderrahmane Hocine, Martine Nolin-Simard, Augustin Nzindukiyima et Denis Panneton.

Pour la région Est de l'Ontario (1 candidat pour 2 postes disponibles) : Sylvain Charlebois.

Pour la région Toronto Sud-Ouest (1 candidat pour 1 poste disponible) : Philippe Pépin.

Pour la région Sudbury et Nord de l'Ontario : Aucune candidature.

## 6.2. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Le maître de cérémonie remercie M. Larocque et passe la parole à la présidente d'élection.

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, la présidente d'élection informe les membres que les personnes candidates ont été demandées de préparer une courte vidéo pour se présenter, d'un maximum de 2 minutes.

Elle invite les membres de visionner la présentation des 8 personnes candidates à l'écran en précisant que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

## 6.3. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

La présidente d'élection informe les membres que pour la région de l'Est de l'Ontario, un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler a été reçu. Elle déclare donc **élu par acclamation** en tant que membre du conseil d'administration pour la région de l'Est, **M. Sylvain Charlebois**.

De plus, elle informe les membres que pour la région de Toronto Sud-Ouest, un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler a été reçu. Elle déclare donc **élu par acclamation** en tant que membre du conseil d'administration pour la région de Toronto Sud-Ouest, **M. Philippe Pépin**.

Elle félicite les nouveaux élus! Comme mentionné en début d'assemblée, elle informe l'assemblée que l'élection des membres du conseil d'administration pour la **région d'Ottawa fera l'objet d'un vote en différé**, au cours des 4 prochains jours.

## 6.4. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ

La présidente d'élection partage les précisions sur l'exercice du vote en différé. Elle mentionne que dès la fin de sa présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront appelés à voter sur l'élection des membres du conseil d'administration.

Pour l'exercice du vote en différé, elle fait le rappel que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé à l'assemblée, il sera possible de visionner l'assemblée et voter en toute connaissance de cause. Un onglet spécifique permettra de faire l'écoute de la portion des candidatures seulement incluant le document présentant les candidats et le rapport annuel de la Caisse.



La présidente d'élection déclare la période de votation ouverte et informe les participants qu'il est maintenant possible de voter jusqu'au 20 avril 2024 à 23h59. De plus, elle précise que cette année, les membres en présentiel à Sudbury ont la possibilité d'utiliser la borne de votation qui est disponible sur place. Le dévoilement des résultats se fera dans les jours suivants et sera publié sur le site internet de la Caisse. L'assemblée sera officiellement fermée après le dévoilement des résultats. Le dévoilement des résultats sera le 23 avril prochain et sera publié sur le site internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

## **7. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

La présidente d'assemblée remercie les membres pour leur présence et leur implication. Elle remercie M. Carl-Edwin Michel pour son accompagnement comme maître de cérémonie, les interprètes pour la traduction simultanée, ainsi que l'équipe de la webdiffusion pour le bon déroulement de l'assemblée.

Finalement, elle remercie tout particulièrement le personnel de la Caisse et les membres du conseil d'administration pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres et clients de la CDO.

## **8. ANNONCE DES RÉSULTATS APRÈS LA PÉRIODE DE VOTATION DE 4 JOURS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La rencontre est suspendue à 20 h 28 le 16 avril 2024 et elle est suivie d'une période de votation de 4 jours afin que les membres exercent leur droit de vote sur l'élection des administrateurs pour la région d'Ottawa.

la suite du vote de 4 jours, la candidate est élue :  
Pour la région d'Ottawa : Mme Martine Nolin-Simard

Ce qui met fin à l'assemblée annuelle, le 23 avril 2024 à 13 h 35.

Présenté pour adoption à l'Assemblée générale annuelle du 15 avril 2025.

---

La présidente

---

Le secrétaire